



UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - FAX (41.22) 919 41 60 - E-MAIL postbox@mail.ipu.org
TELEGRAPHIC ADDRESS : INTERPARLEMENT GENEVE

Déclaration de M. Martin Chungong
Secrétaire général adjoint
à la Quatrième session du Dispositif mondial pour la réduction des
risques de catastrophe

Genève, 22 mai 2013

Monsieur le Président,
Chers Ministres,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous féliciter d'avoir organisé ce quatrième sommet du Dispositif. Celui-ci se tient à un moment extrêmement difficile où les dirigeants politiques et les spécialistes essayent de trouver des solutions face à des catastrophes aux répercussions sans précédent pour les citoyens et les sociétés. C'est un honneur pour moi que de pouvoir prendre la parole lors d'une telle rencontre au nom de l'Union interparlementaire et des parlements du monde entier.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Les chiffres en disent long sur l'urgence de prendre des mesures cohérentes et efficaces pour protéger les citoyens et les collectivités de la menace de plus en plus grande que représentent les catastrophes. Il serait inutile de revenir en détail sur le nombre de personnes qui ont eu à souffrir de séismes, d'inondations et de sécheresses ou y ont laissé la vie ces 20 dernières années. Et c'est sans compter que les pertes économiques résultant de phénomènes naturels ont considérablement augmenté au fil des années. Enfin, plus alarmant encore, cette tendance ne va pas s'inverser, en particulier au vu de

l'urbanisation galopante et de la dégradation des conditions climatiques. C'est pourquoi il convient d'agir avec la plus grande détermination.

Pour l'UIP, l'incidence des catastrophes naturelles et anthropiques est une question politique capitale sur laquelle les parlementaires ont un rôle important à jouer. En coopération avec le Secrétariat inter-institutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC), nous nous battons depuis des années pour mobiliser les parlementaires autour de cette question. A l'automne 2010, nous avons lancé ensemble, ici-même, à Genève, un kit d'information à l'usage des parlementaires. Cet instrument, désormais disponible dans les six langues officielles de l'ONU, est destiné à aider les parlementaires à superviser les progrès accomplis et les investissements réalisés en faveur des OMD dans leurs pays respectifs, dans une optique de réduction des risques de catastrophe.

En 2011 et en 2012, à l'UIP, nous avons organisé différentes manifestations en marge de nos réunions pour étudier des moyens concrets, pour les parlements et les parlementaires, d'enrayer les risques de catastrophe. Il y a un peu plus d'un mois, lors de la 128^{ème} Assemblée de l'UIP, tenue en Equateur, les Parlements Membres ont achevé leurs délibérations en adoptant le Communiqué de Quito, à travers lequel ils entendent apporter une contribution parlementaire à la réflexion mondiale consacrée au programme de développement pour l'après-2015 et à la définition des futurs Objectifs de développement durable. Le Communiqué de Quito met en exergue les éléments essentiels d'une protection durable de la société et de l'environnement et plaide en faveur de l'inclusion de la gouvernance démocratique parmi les piliers de la prochaine génération d'objectifs de développement, tant comme objectif propre que comme instrument du développement durable.

A Quito, fin mars, les Parlements Membres de l'UIP ont décidé en outre d'inscrire formellement à l'ordre du jour de leur Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce, un sujet d'une actualité brûlante, sous l'intitulé : Pour un développement résilient face aux risques : prendre en compte l'évolution démographique et les contraintes naturelles. Au mois d'octobre, à Genève, l'UIP débattera sur ce thème et commencera à formuler des recommandations précises à l'intention des parlements. Ceux-ci seront invités à soumettre leur contribution en vue de la négociation d'une résolution qui sera adoptée au printemps prochain. Outre cette résolution, l'UIP mettra en place des modalités pour s'assurer que ses principales prescriptions seront suivies d'effet. Nous sommes certains que ce

mécanisme permettra, entre autres choses, de susciter une réelle contribution des parlements au processus de l'ONU qui doit déboucher sur la mise en place du cadre d'action de l'après-Hyogo.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, au début de la semaine, les parlementaires de 26 pays et quatre assemblées parlementaires régionales ont pris part à une Réunion parlementaire organisée par l'UIP et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. Ils y ont mis en avant l'interconnexion existant entre la gouvernance de la réduction des risques de catastrophe et le développement durable. Selon eux, seuls des cadres institutionnels et réglementaires solides, transparents et sans exclusive permettront d'éviter les catastrophes.

Pour ce faire, il est indispensable de pouvoir compter sur des parlements pleinement représentatifs, jouissant des pouvoirs et des moyens requis pour défendre la volonté du peuple et à même de légiférer et de demander des comptes au gouvernement. Ce sont les parlements qui font adhérer les citoyens aux politiques de développement durable. Ce sont eux qui débattent de ces politiques. Eux qui transposent les engagements internationaux en matière de développement et les politiques internationales de développement durable dans le droit interne. Ils facilitent l'exécution des programmes de développement et se servent de leur fonction de contrôle pour demander des comptes au gouvernement. Ce sont eux qui tiennent les cordons de la bourse et allouent les fonds nécessaires au développement lors de l'élaboration des budgets nationaux. Il est par conséquent capital que dans le cadre qui sera mis en place pour la réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015, les parlements apparaissent non seulement comme des partenaires, mais aussi comme des acteurs essentiels.

Je voudrais dire, pour conclure, que l'UIP est très attachée à la coopération qu'elle a établie ces dernières années avec la SIPC. Nous espérons que le rôle des parlements figurera dans le programme de l'après-Hyogo et attendons avec intérêt de poursuivre cette coopération et d'associer les parlementaires à l'édification de sociétés parées contre les risques.

Je vous remercie.